

EMPLOI DES FEMMES ET CHARGES FAMILIALES REPENSER LE CONGÉ PARENTAL EN FRANCE À LA LUMIÈRE DES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES

Synthèse du débat du 3 décembre 2003 rédigée par Hélène Périvier
Département des études de l'OFCE

Suite à l'introduction de la PAJE, prestation d'accueil du jeune enfant, l'OFCE a organisé le 3 décembre 2003 une journée de réflexion entre économistes, sociologues, philosophes, juristes et décideurs publics afin d'ouvrir et éclairer un débat public sur le rôle et les conséquences sur l'emploi des femmes du congé parental. Après avoir fait le bilan de l'allocation parentale d'éducation, il ressort que ce dispositif est défavorable à l'emploi des femmes peu qualifiées. Au terme des trois ans de congé, la réinsertion sur le marché du travail de ces bénéficiaires est problématique. Au regard des systèmes nordiques, le congé parental français manque de cohérence globale tant du point de vue de bien-être de l'enfant que de celui de l'emploi des femmes. Le débat entre les participants-es montre comment, dans un contexte sociétal où les tâches domestiques et parentales reposent essentiellement sur les femmes, le congé parental est un pivot essentiel permettant d'articuler vie professionnelle et vie familiale. Il est au centre de plusieurs enjeux sociaux et économiques : insertion des femmes sur le marché du travail, égalité des sexes, partage des temps sociaux et bien-être de l'enfant. Il doit être analysé comme une partie intégrante du dispositif plus large de prise en charge de la petite enfance. Les conclusions indiquent que le congé parental français est trop long, mal rémunéré, défavorable au partage des tâches parentales entre hommes et femmes. Une réforme de ce congé, accompagnée d'un investissement massif en structures d'accueil des jeunes enfants, serait plus favorable à l'insertion des femmes sur le marché du travail à l'égal des hommes.